

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION – CQP ORGANISER LES TRAVAUX SUR CORDES

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définir les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Assurer une veille informationnelle en utilisant diverses sources d'information afin de maintenir ses connaissances sur la réglementation et les équipements	- QCM (C1, C2, C4 et C5) - Dossier professionnel - Entretien avec le jury	- La réglementation des travaux sur cordes est maîtrisée. - Les interlocuteurs ou structures de prévention sont identifiées : OPPBTP, INRS, ... - Un accès à différentes sources réglementaires et techniques est mis en place. - La base documentaire de l'entreprise est alimentée.
Organiser la gestion des EPI en suivant les critères et indicateurs de conformité définis afin d'en assurer le suivi et l'enregistrement		- Le pointage des EPI utilisés sur le chantier et leur rapprochement sur un registre sont organisés. - Le contrôle et la vérification des EPI des personnels et des intérimaires sont organisés. - L'organisation des EPI jugés défaillants ou non conformes est réalisée. - L'ensemble des marquages est vérifié. - L'approvisionnement des EPI est organisé.
Collecter les informations relatives aux travaux à réaliser en visitant le chantier afin de préparer les études préalables et la rédaction des modes opératoires		- La visite préalable du chantier est réalisée. - L'environnement de travail est identifié. - La nature précise des travaux est définie. - Des plans du site, des zones de travail et de circulation sont collectés. - Les contraintes sont identifiées. - Des photos significatives sont prises.
Réaliser les études préalables en évaluant les risques de l'opération afin de justifier l'intervention sur cordes		- Les risques et les contraintes sont analysés. - Les impacts environnementaux sont estimés. - L'analyse comparative des différents moyens d'accès est réalisée. - La durée des travaux est prise en compte. - Le poids des charges à transporter est pris en compte. - Les équipements choisis sont ceux qui garantissent le plus de sécurité.
Réaliser l'analyse des risques et les modes opératoires à l'aide des informations collectées afin de transmettre les consignes de sécurité aux équipes du chantier		- L'analyse des risques est réalisée. - Les modes opératoires de travail sont définis avec croquis, schéma et photos si besoin. - Les modes opératoires de secours sont définis avec croquis, schéma et photos si besoin. - Les mesures de prévention sont adéquates et justifiées. - La définition des postes de travail prend en compte l'usure professionnelle. - Les tâches sont ordonnancées chronologiquement. - La coactivité avec d'autres intervenants sur le chantier est prise en compte. - Les moyens humains sont déterminés conformément à la réglementation et aux préconisations de la profession.

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – CQP ORGANISER LES TRAVAUX SUR CORDES

<p>S'assurer de l'adéquation opérationnelle des modes opératoires et de l'analyse des risques en identifiant les écarts afin d'apporter des mesures correctives</p>		<ul style="list-style-type: none">- L'applicabilité des modes opératoires est vérifiée.- Les retours exprimés par les équipes opérationnelles sont pris en compte.- Les actions correctives immédiates sont engagées et communiquées.- Les actions correctives différées sont formalisées et communiquées.- Le mode opératoire est adapté en permanence en fonction des aléas.
<p>Echanger avec les intervenants à l'oral ou à l'écrit afin de garantir la sécurité tout au long du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none">- L'analyse des risques est diffusée et expliquée aux équipes de chantier.- Le mode opératoire est diffusé aux équipes du chantier et expliqué.- Des retours d'expériences sont réalisés à l'oral ou à l'écrit et formalisés.- Des réunions, visites de chantier sont réalisées.